

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de préparation 12-sept.-2014

Date de révision 30-nov.-2024

Numéro de révision 7

## Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

|                         |                                                       |
|-------------------------|-------------------------------------------------------|
| Description du produit: | <u>tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution</u> |
| Cat No. :               | <b>A13926</b>                                         |
| Synonymes               | TBHP; Trigonox®4 A                                    |
| Formule moléculaire     | C4 H10 O2                                             |

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|                            |                                      |
|----------------------------|--------------------------------------|
| Utilisation recommandée    | Substances chimiques de laboratoire. |
| Utilisations déconseillées | Pas d'information disponible         |

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société

Thermo Fisher (Kandel) GmbH  
Erlenbachweg 2, 76870 Kandel, Germany  
Tel: +49 (0) 721 84007 280  
Fax: +49 (0) 721 84007 300

**Distributeur suisse** - Fisher Scientific AG  
Neuhofstrasse 11, CH 4153 Reinach  
Tél: +41 (0) 56 618 41 11  
<https://www.fishersci.ch/ch/en/customer-help-support/forms/email-us.html>

#### Adresse e-mail

[begel.sdsdesk@thermofisher.com](mailto:begel.sdsdesk@thermofisher.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59  
24 heures sur 24 et 7 jours sur

**Pour la Belgique** Numéro d'urgence 070 245 245. (24h/7j)

Pour obtenir des informations aux États-Unis, appelez le : 001-800-227-6701  
Pour obtenir des informations en Europe, appelez le : +32 14 57 52 11

Numéro d'appel d'urgence en Europe : +32 14 57 52 99  
Numéro d'appel d'urgence aux États-Unis : 201-796-7100

Numéro d'appel CHEMTREC aux États-Unis: 800-424-9300  
Numéro d'appel CHEMTREC en Europe : 703-527-3887

#### **Pour les clients en Suisse:**

Tox Info Suisse Numéro d'urgence : **145 (24h)**  
Tox Info Suisse : +41-44 251 51 51 (Numéro d'urgence depuis l'étranger)  
Chemtrec (24h) Sans frais : 0800 564 402  
Chemtrec Local: +41-43 508 20 11 (Zurich)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

**CENTRE ANTIPOISON - Services  
d'information d'urgence**

**France;** I.N.R.S.: +33(0)145425959  
bnpc@chru-nancy.fr  
<http://www.centres-antipoison.net/>  
**Belgique;** 070 245 245 (24/7)  
info@poisoncentre.be  
<https://www.centreantipoisons.be/>  
**Luxembourg;** 8002 5500 (24/7)

## Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

##### Dangers physiques

Liquides inflammables  
Peroxydes organiques

Catégorie 3 (H226)  
Type F (H242)

##### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë par voie orale  
Toxicité aiguë par voie cutanée  
Toxicité aiguë par inhalation – Vapeurs  
Corrosion/irritation cutanée  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Sensibilisation cutanée  
Mutagénicité sur les cellules germinales  
Cancérogénicité

Catégorie 4 (H302)  
Catégorie 3 (H311)  
Catégorie 3 (H331)  
Catégorie 1 C (H314)  
Catégorie 1 (H318)  
Catégorie 1 (H317)  
Catégorie 2 (H341)  
Catégorie 2 (H351)

##### Dangers pour l'environnement

Toxicité aquatique chronique

Catégorie 2 (H411)

*Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16*

### 2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur  
H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H311 + H331 - Toxique par contact cutané ou par inhalation  
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseils de prudence

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir  
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

## 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

| Composant                         | Numéro CAS | N° CE             | Pour cent en poids | CLP classification - Règlement (CE) n° 1272/2008                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------|------------|-------------------|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | 75-91-2    | EEC No. 200-915-7 | 70                 | Flam. Liq. 3 (H226)<br>Org. Perox. F (H242)<br>Acute Tox. 4 (H302)<br>Acute Tox. 3 (H311)<br>Acute Tox. 2 (H330)<br>Skin Corr. 1C (H314)<br>Skin Sens. 1 (H317)<br>Eye Dam. 1 (H318)<br>Muta. 2 (H341)<br>Carc. 2 (H351)<br>Aquatic Chronic 2 (H411) |
| Water                             | 7732-18-5  | 231-791-2         | 30                 | -                                                                                                                                                                                                                                                    |

| Composant                         | Limites de concentration spécifiques (SCL)                                     | Facteur M | Notes sur les composants |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | Eye Dam. 1 : C ≥ 1 %<br>Skin Sens. 1 : C ≥ 0.1 %<br>STOT SE 3 : 5 % ≤ C ≤ 10 % | -         | -                        |

| Composants                        | No REACH.        |
|-----------------------------------|------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | 01-2119446670-40 |

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Conseils généraux** Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter

ALFAAA13926

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

|                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                 | immédiatement un médecin.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Contact oculaire</b>                                         | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Contact cutané</b>                                           | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Ingestion</b>                                                | NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Inhalation</b>                                               | En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. |
| <b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b> | Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.                                                                                                                                                                                                                                        |

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: En cas d'ingestion, entraîne un œdème sévère, des lésions sévères des tissus fragiles et un danger de perforation: Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin** Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Agent chimique sec, Sable sec, Mousse résistant à l'alcool.

#### **Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Ne pas utiliser d'extincteurs de type halon.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. Oxydant : risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible/organique. Peut enflammer des matières combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.). Inflammable. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

#### **Produits dangereux résultant de la combustion**

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), tert-butanol.

### 5.3. Conseils aux pompiers

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

## Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Éliminer les sources d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Tenir à l'écart des vêtements et de toute autre matière combustible. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **Mesures d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir réfrigéré. Pour conserver la qualité du produit. Ne pas congeler. Peroxydes organiques. Lieu pour matière corrosive. Conserver à une température ne dépassant pas 35 °C. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Suisse - Stockage de substances dangereuses

Classe de stockage - SC 5

<https://www.kvu.ch/fr/themes/substances-et-produits>

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

ALFAAA13926

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition

Liste source (s):

| Composant                         | Lettonie                 | Lituanie                          | Luxembourg | Malte | Roumanie |
|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|------------|-------|----------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> IPRD Oda |            |       |          |

### Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

### Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

### Niveau dérivé sans effet (DNEL) / Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL)

Voir le tableau pour les valeurs

| Component                                           | Effet aigu local (Dermale) | Effet aigu systémique (Dermale) | Les effets chroniques local (Dermale) | Les effets chroniques systémique (Dermale) |
|-----------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire<br>75-91-2 ( 70 ) |                            |                                 |                                       | DNEL = 12.5mg/kg bw/day                    |

| Component                                           | Effet aigu local (Inhalation) | Effet aigu systémique (Inhalation) | Les effets chroniques local (Inhalation) | Les effets chroniques systémique (Inhalation) |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire<br>75-91-2 ( 70 ) | DNEL = 21.34mg/m <sup>3</sup> | DNEL = 10.37mg/m <sup>3</sup>      | DNEL = 3.69mg/m <sup>3</sup>             | DNEL = 3.08mg/m <sup>3</sup>                  |

### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

| Component                                           | Eau douce         | Des sédiments d'eau douce       | Eau intermittente | Micro-organismes dans le traitement des eaux usées | Des sols (agriculture)    |
|-----------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------|---------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire<br>75-91-2 ( 70 ) | PNEC = 0.0015mg/L | PNEC = 0.00621mg/kg sediment dw | PNEC = 0.015mg/L  | PNEC = 0.17mg/L                                    | PNEC = 0.166mg/kg soil dw |

| Component               | Eau de mer | Des sédiments d'eau marine | Eau de mer intermittente | Chaîne alimentaire | Air |
|-------------------------|------------|----------------------------|--------------------------|--------------------|-----|
| Hydroperoxyde de butyle | PNEC =     | PNEC =                     |                          | PNEC = 1.4mg/kg    |     |

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

|                             |             |                              |  |      |  |
|-----------------------------|-------------|------------------------------|--|------|--|
| tertiaire<br>75-91-2 ( 70 ) | 0.00015mg/L | 0.000621mg/kg<br>sediment dw |  | food |  |
|-----------------------------|-------------|------------------------------|--|------|--|

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux** Lunettes de protection (La norme européenne - EN 166)

**Protection des mains** Gants de protection

| Matériau des gants | Le temps de passage                   | Épaisseur des gants | La norme européenne | Commentaires à gants |
|--------------------|---------------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Viton (R)          | Voir les recommandations du fabricant | -                   | EN 374              | (exigence minimale)  |

**Protection de la peau et du corps** Vêtements à manches longues.

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation

Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

**Protection respiratoire** En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

**À grande échelle / utilisation d'urgence** Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience

**Type de filtre recommandé :** bas point d'ébullition solvant organique Type AX Marron conforme au EN371

**À petite échelle / utilisation en laboratoire** Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience

**Demi-masque recommandée:** - Valve filtrage: EN405; ou; Demi-masque: EN140; plus le filtre, FR141

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

|                                                           |                               |                                                    |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>État physique</b>                                      | Liquide                       |                                                    |
| <b>Aspect</b>                                             | Incolore                      |                                                    |
| <b>Odeur</b>                                              | Léger/légère                  |                                                    |
| <b>Seuil olfactif</b>                                     | Aucune donnée disponible      |                                                    |
| <b>Point/intervalle de fusion</b>                         | -2.8 °C / 27 °F               |                                                    |
| <b>Point de ramollissement</b>                            | Aucune donnée disponible      |                                                    |
| <b>Point/intervalle d'ébullition</b>                      | 37 °C / 98.6 °F               | @ 15 mmHg                                          |
| <b>Inflammabilité (Liquide)</b>                           | Inflammable                   | D'après les données d'essai                        |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>                       | Sans objet                    | Liquide                                            |
| <b>Limites d'explosivité</b>                              | Aucune donnée disponible      |                                                    |
| <b>Point d'éclair</b>                                     | 43 °C / 109.4 °F              | <b>Méthode -</b> CC (test en vase clos Closed Cup) |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>                  | 204 °C / 399.2 °F             |                                                    |
| <b>Température de décomposition</b>                       | 75 °C                         |                                                    |
| <b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b> | 80°C                          |                                                    |
| <b>pH</b>                                                 | 4.3 @ 20°C                    | sat.aq.sol                                         |
| <b>Viscosité</b>                                          | 4.1 mPa.s at 20 °C            |                                                    |
| <b>Hydrosolubilité</b>                                    | Miscible                      |                                                    |
| <b>Solubilité dans d'autres solvants</b>                  | Aucune information disponible |                                                    |
| <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>             |                               |                                                    |
| <b>Composant</b>                                          | <b>log Pow</b>                |                                                    |
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire                         | 0.846                         |                                                    |
| <b>Pression de vapeur</b>                                 | 62 mmHg @ 45 °C               |                                                    |
| <b>Densité / Densité</b>                                  | 0.940                         |                                                    |
| <b>Densité apparente</b>                                  | Sans objet                    | Liquide                                            |
| <b>Densité de vapeur</b>                                  | 3.1 (Air = 1.0)               | (Air = 1.0)                                        |
| <b>Caractéristiques des particules</b>                    | Sans objet (liquide)          |                                                    |

## 9.2. Autres informations

|                               |                                               |
|-------------------------------|-----------------------------------------------|
| <b>Formule moléculaire</b>    | C4 H10 O2                                     |
| <b>Masse molaire</b>          | 90.12                                         |
| <b>Propriétés explosives</b>  | explosifs air / vapeur des mélanges possibles |
| <b>Propriétés comburantes</b> | Comburant                                     |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Oui

### 10.2. Stabilité chimique

Oxydant : risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible/organique.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

|                                  |                                                          |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>Polymérisation dangereuse</b> | Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.          |
| <b>Réactions dangereuses</b>     | Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. |

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas congeler. températures supérieures à 35°C. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Exposition à la lumière. Produits incompatibles. Matière combustible. Excès de chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières organiques. Acides. Bases. Métaux. Agent réducteur. Métaux finement pulvérisés. Agents réducteurs forts. Matière combustible.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). tert-butanol.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur le produit

##### a) toxicité aiguë;

|            |                                |
|------------|--------------------------------|
| Oral(e)    | Catégorie 4<br>ATE = 800 mg/kg |
| Cutané(e)  | Catégorie 3<br>ATE = 897 mg/kg |
| Inhalation | Catégorie 3<br>ATE = 2.64 mg/l |

#### Données toxicologiques pour les composants

| Composant                         | DL50 oral                | DL50 dermal                 | LC50 (CL50) par inhalation    |
|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | LD50 = 560 mg/kg ( Rat ) | LD50 = 628 mg/kg ( Rabbit ) | LC50 = 1845 mg/m³ ( Rat ) 4 h |
| Water                             | -                        | -                           | -                             |

b) corrosion cutanée/irritation cutanée; Catégorie 1 C

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire; Catégorie 1

##### d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

|              |                                                                            |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Respiratoire | Aucune donnée disponible                                                   |
| Peau         | Catégorie 1<br>Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau |

e) mutagénicité sur les cellules germinales; Catégorie 2  
Possibilité d'effets irréversibles

f) cancérogénicité; Catégorie 2

g) toxicité pour la reproduction; Aucune donnée disponible

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique; Aucune donnée disponible

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée; Aucune donnée disponible

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

## Organes cibles

Aucun(e) connu(e).

## j) danger par aspiration;

Aucune donnée disponible

## Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. En cas d'ingestion, entraîne un œdème sévère, des lésions sévères des tissus fragiles et un danger de perforation. Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets d'écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

| Composant                         | Poisson d'eau douce                                                                                         | Puce d'eau                           | Algues d'eau douce                                      |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | LC50: = 42.3 mg/L, 96h semi-static (Pimephales promelas)<br>LC50: = 57 mg/L, 96h static (Brachydanio rerio) | EC50: = 20 mg/L, 48h (Daphnia magna) | EC50: = 2.1 mg/L, 72h (Pseudokirchneriella subcapitata) |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Persistance

N'est pas facilement biodégradable

#### Dégradation dans l'usine de traitement des eaux usées

Une persistance est peu probable, d'après les informations fournies.

Contient des substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

| Composant                         | log Pow | Facteur de bioconcentration (BCF) |
|-----------------------------------|---------|-----------------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | 0.846   | Aucune donnée disponible          |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Mobilité probable dans l'environnement du fait de son caractère volatil. Se disperse rapidement dans l'air.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles pour l'évaluation.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

## 12.7. Autres effets néfastes

**Des polluants organiques persistants**

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

**Potentiel de destruction de l'ozone**

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés**

Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés**

Éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les récipients vides contiennent des résidus du produit (liquide ou vapeur) et risquent d'être dangereux. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Le code européen des déchets**

D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications.

**Autres informations**

Ne pas entraîner vers les égouts. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Les quantités importantes affectent le pH et sont nocives pour les organismes aquatiques. Éviter tout contact avec l'eau.

**Ordonnance suisse sur les déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les déchets, ADWO) SR 814.600  
<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2015/891/fr>

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### IMDG/IMO

**14.1. Numéro ONU**

UN3109

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE F, LIQUIDE

**Nom technique**

tert-Butyl hydroperoxide

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

5.2

**Classe de danger subsidiaire**

8

**14.4. Groupe d'emballage**

### ADR

**14.1. Numéro ONU**

UN3109

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE F, LIQUIDE

**Nom technique**

tert-Butyl hydroperoxide

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

5.2

**Classe de danger subsidiaire**

8

**14.4. Groupe d'emballage**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

## IATA

|                                                           |                                       |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>14.1. Numéro ONU</b>                                   | UN3109                                |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b> | PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE F, LIQUIDE |
| <b>Nom technique</b>                                      | tert-Butyl hydroperoxide              |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>        | 5.2                                   |
| <b>Classe de danger subsidiaire</b>                       | 8                                     |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                           |                                       |

**14.5. Dangers pour l'environnement** Dangereux pour l'environnement  
Ce produit est un polluant marin selon les critères de l'IMDG/IMO

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Pas de précautions spéciales requises.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable, les produits emballés

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Inventaires internationaux

X = liste. US EPA (TSCA) - Toxic Substances Control Act, (40 CFR Part 710)

| Composant                         | Numéro CAS | EINECS    | ELINCS | NLP | IECSC | TCSI | KECL     | ENCS | ISHL |
|-----------------------------------|------------|-----------|--------|-----|-------|------|----------|------|------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | 75-91-2    | 200-915-7 | -      | -   | X     | X    | KE-11387 | X    | X    |
| Water                             | 7732-18-5  | 231-791-2 | -      | -   | X     | X    | KE-35400 | X    | -    |

| Composant                         | Numéro CAS | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | DSL | NDSL | AICS (Australie) | NZIoC | PICCS |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------------------------------------|-----|------|------------------|-------|-------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | 75-91-2    | X    | ACTIVE                                        | X   | -    | X                | X     | X     |
| Water                             | 7732-18-5  | X    | ACTIVE                                        | X   | -    | X                | X     | X     |

Légende: X - Listé '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (<http://ncis.nier.go.kr/en/main.do>)

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant                         | Numéro CAS | REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation | REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses | Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) |
|-----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | 75-91-2    | -                                                                   | Use restricted. See entry 75.<br>(see link for restriction details)                           | -                                                                                                           |
| Water                             | 7732-18-5  | -                                                                   | -                                                                                             | -                                                                                                           |

#### Liens REACH

<https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>

#### Seveso III Directive (2012/18/EC)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

| Composant                         | Numéro CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité |
|-----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | 75-91-2    | Sans objet                                                                                                   | Sans objet                                                                                                       |
| Water                             | 7732-18-5  | Sans objet                                                                                                   | Sans objet                                                                                                       |

**Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux**

Sans objet

**Contient des composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS)?**

Sans objet

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

## Réglementations nationales

**Classification allemande WGK** Classe de danger pour l'eau = 3 (auto-classification)

| Composant                         | Classification d'Eau Allemande (AwSV) | Allemagne - TA-Luft classe |
|-----------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| Hydroperoxyde de butyle tertiaire | WGK3                                  |                            |

## Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).

Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique / Rapports (CSA / CSR) ne sont pas nécessaires pour les mélanges

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H331 - Toxique par inhalation

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H330 - Mortel par inhalation

### Légende

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

CAS - Chemical Abstracts Service

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

DNEL - Dose minimale pour un risque acceptable

RPE - Équipement de protection respiratoire

LC50 - Concentration létale à 50%

NOEC - Concentration sans effet observé

PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

LD50 - Dose létale à 50%

EC50 - Concentration efficace 50%

POW - Coefficient de partage octanol: eau

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques

BCF - Facteur de bioconcentration (FBC)

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

ATE - Estimation de la toxicité aiguë

COV - (composés organiques volatils)

## Principales références de la littérature et sources de données

<https://echa.europa.eu/information-on-chemicals>

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

## Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE)

1272/2008 [CLP]:

Dangers physiques D'après les données d'essai

Dangers pour la santé Méthode de calcul

Dangers pour l'environnement Méthode de calcul

## Conseil en matière de formation

Formation à la réponse aux incidents chimiques.

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Utilisation d'équipements de protection individuelle, concernant les bonnes pratiques de choix, la compatibilité, les délais de rupture, l'entretien, la maintenance, l'adaptation et les normes EN.

Premiers secours en cas d'exposition chimique, y compris l'utilisation de rince-œils et de douches de sécurité.

Prévention et lutte contre l'incendie, identification des dangers et des risques, électricité statique, atmosphères explosives engendrées par les vapeurs et les poussières.

Préparée par Département sécurité du produit.

Date de préparation 12-sept.-2014

Date de révision 30-nov.-2024

Sommaire de la révision Sections de la FDS mises à jour.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 .**

**Pour la Suisse - Erstellt nach den technischen Vorschriften nach Anhang 2 Ziffer 3 ChemV (SR 813.11 - Verordnung über den Schutz vor gefährlichen Stoffen und Zubereitungen).**

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl hydroperoxide, 70% aqueous solution

Date de révision 30-nov.-2024

---

de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité.  
Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

**Fin de la Fiche de données de sécurité**